

POL 206 - JEUNESSE ET POLITIQUE (3 CRÉDITS)
AUTOMNE 2023
CHARGÉE DE COURS : SALOMÉ VALLETTE

Horaire : Mardi de 13h00 à 15h50

En présentiel : A4-374

Disponibilité : sur RDV, Salome.Vallette@USherbrooke.ca

PLAN DE COURS

« Avis. Tout le matériel didactique fourni dans le cadre du cours est protégé par droits d’auteur. Toute distribution, communication, publication ou diffusion, sans le consentement préalable de la personne titulaire des droits d’auteur, à des tiers ne faisant pas partie du cours est prohibée, sous peine de sanction disciplinaire (Règlement des études [Règlement 2575-009] articles 9.4.2 al. 1 et 9.5.7) ».

CIBLE DE FORMATION

Se familiariser avec les différentes formes d'intervention dans la sphère politique; étudier la construction d'une identité politique en fonction de l'âge et de l'appartenance générationnelle; approfondir la compréhension des rapports complexes entre les jeunes et l'État.

CONTENU DU COURS

Divers thèmes seront analysés : les formes de militantisme de la jeunesse (grève étudiante, squatting); les conflits intergénérationnels récents (génération de la Crise, baby-boom, génération X); les ailes jeunesse des partis politiques et leur fonction de socialisation et de cooptation; la politique et le journalisme étudiant; les jeunes et le mouvement antimondialisation; les politiques sociales destinées aux jeunes.

CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES

Ce cours vise à familiariser les étudiant.es avec les théories de la socialisation politique et le concept de génération. Nous aborderons les relations entre la jeunesse et la politique sous l’angle institutionnel, partisan et sociétal, avec un accent particulier sur l’engagement politique. Les exemples seront principalement québécois et canadiens, mais des cas de figure de pays étrangers permettront de mieux appréhender la jeunesse d’aujourd’hui.

Un travail en plusieurs étapes est aussi demandé aux étudiant.es. En équipe de deux, ils ou elles devront produire un rapport de travail sur une thématique politique incluant un enjeu relatif à la jeunesse et la politique. Les étudiant.es devront d’abord remettre un plan de travail, puis suivra une présentation orale et se terminera par le dépôt d’un rapport thématique final. Les thématiques seront discutées lors de la séance d’introduction au cours.

LECTURES OBLIGATOIRES

Les lectures seront disponibles sur le Moodle du cours (<http://www.usherbrooke.ca/moodle/>)

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Le cours sera principalement donné sous forme magistrale, mais avec quelques ateliers de participation. Un rapport thématique et une présentation orale en équipe seront effectués par les étudiant.es. La participation active des étudiant.es est encouragée.

Plan de travail (5 %)

Après avoir mentionné à la chargée de cours la thématique choisie, les étudiant.es devront présenter un (1) plan de travail démontrant les différents enjeux et arguments de la thématique. Les étudiant.es devront présenter ce plan de travail minimum une semaine avant le cours de leurs présentations.

Présentation thématique (15 %)

Les étudiant.es présenteront en équipe les éléments de la thématique qui seront abordés et traités dans le rapport final. La présentation, d'une durée de 15-20 minutes, sera évaluée à titre individuel. Chaque membre de l'équipe devra faire une partie de la présentation. Le support visuel sera évalué pour l'ensemble de l'équipe. La présentation aura lieu au début du cours de la thématique choisie.

Rapport thématique (25 %)

Ce rapport thématique présentera un ou des enjeux relatifs à la jeunesse et la politique. Les étudiant.es devront faire un rapport de recherche explicatif où le contexte, l'historique et les pistes solutions seront mise de l'avant. Le rapport devra faire une quinzaine de pages et devra être remis, au maximum, deux semaines après la présentation en classe.

Résumés de cours (20 % = 2 x 10 %)

Les étudiant.es devront produire deux résumés de deux cours différents. Chaque résumé vaut pour 10%. Les étudiant.es auront la possibilité de faire trois résumés, seuls les deux résumés avec la meilleure note seront pris en compte. Les résumés devront être remis le cours suivant et devront inclure les éléments des lectures.

Participation au colloque *Les jeunes et la politique* (10 %)

Le 15 novembre aura lieu le colloque *Les jeunes et la politique* à l'Agora de l'Université de Sherbrooke. Vous devrez y participer, **au moins entre 13h00 et 15h50**. Votre simple présence vous accordera 5% et une question posée 5% supplémentaire.

Examen final (25 %)

Un seul examen valant pour 30% aura lieu à la dernière séance de la session.

MODES D'ÉVALUATION ET ÉCHÉANCE

Évaluations	Valeurs	Dates de remise
Plan de travail	5 %	Une semaine minimum avant la présentation
Présentation thématique en équipe et individuel	15 % - Support visuel 5 % - Communication 10 % (individuel)	Entre le 12 septembre et le 28 novembre
Rapport thématique	25 %	Maximum 2 semaines après la présentation
Résumés de cours (2)	20 % (10 % chaque) - 2 sur les 3 meilleurs	En fonction du cours choisi. Maximum le 12 décembre, si le cours du 28 novembre est choisi.
Participation au colloque	10 % - Présence : 5 % - Questions posées : 5 %	15 novembre 2023
Examen final	25 %	12 décembre

Dates importantes	Contenu
15 septembre 2023 (les activités retirées ne seront pas facturées)	Date limite des choix ou des modifications d'activités pédagogiques
Retrait ou abandon d'un cours sur Genote	https://www.usherbrooke.ca/services-informatiques/repertoire/apprentissage/genote/
15 novembre 2023 (les activités abandonnées sont facturées)	Date limite d'abandon des activités pédagogiques
Semaine de relâche	Du 23 au 27 octobre 2023
Journée réservée aux activités étudiantes (campus principal seulement)	31 août (8h30 à 22h)
Suspension des activités pédagogiques de 1 ^{er} cycle : assemblées générales de l'AGEFLESH	19 sept., de 11 h 50 à 15 h 50 15 nov., de 11 h 50 à 15 h 50
Congés universitaires	Fête du Travail : 4 sept. Journée nat. vérité et réconciliation : 29 sept. Action de grâces : 9 oct.
Période d'examens	Du 11 au 22 décembre 2023 (le plan de cours peut prévoir la poursuite des activités pendant cette période)

CALENDRIER DU COURS

COURS 1 : INTRODUCTION

MARDI 29 AOUT

- Présentation du plan de cours
- Présentation des méthodes d'évaluation
- Discussion des thématiques pour le rapport thématique
- Qu'est-ce que le concept d'âge et de jeunesse ?

COURS 2 : LA POLITIQUE POUR TOUS

MARDI 5 SEPTEMBRE

- Les générations et la politique

LECTURES :

- Boumaza, Magali. 2009. « Les générations politiques au prisme de la comparaison : quelques propositions théoriques et méthodologiques » *Revue Internationale de Politique Comparée* 16(2) : 189-203.
- Côté, Catherine. 2016. « Une génération spontanée? Analyse socio-historique du comportement politique des générations X et Y » *Bullet d'histoire politique* 24(3) : 119-136.
- Muxel, Anne. 2010. « L'engagement politique dans la chaîne des générations », *Revue Projet*. Disponible en ligne : www.revue-projet.com/articles/2010-3-1-engagement-politique-dans-la-chaine-des-generations/6830

COURS 3 : LA POLITIQUE DES JEUNES**MARDI 12 SEPTEMBRE**

- Politique de la jeunesse
- Les actions jeunesse

LECTURES :

- Gallant, Nicole. 2017. « The ‘Good’, the ‘Bad’ and the ‘Useless’. Young People’s Political Action Repertoires in Québec. » In *Young People Re-Generating Politics in Times of Crises*, sous la dir. de Sarah Pickard et Judith Bessant, 77-94. Londres : Palgrave Macmillan
- Franke, Sandra. 2010. Réalités contemporaines et enjeux émergents auxquels font face les jeunes au Canada : Cadre analytique pour la recherche, l’élaboration et l’évaluation des politiques publiques, Projet de recherche sur les politiques, Ressources humaines et développement des compétences Canada.

* 15 septembre : Date limite des choix et des modifications des cours sans frais

COURS 4 : PAS DE COURS - ASSEMBLEES GENERALES DE L’AGEFLESH**MARDI 19 SEPTEMBRE****COURS 5 : LES JEUNES ET LA POLITIQUE****MARDI 26 SEPTEMBRE**

- La présence des jeunes en politique
- L’impact démographique et politique des jeunes

LECTURES :

- Mahéo, Valérie-Anne, Yves Dejaeghere et Dietlind Stolle. 2012. « La non-participation politique des jeunes: Une étude des barrières temporaires et permanentes de l’engagement. » *Canadian Journal of Political Science* 45(2) : 405-425.
- Dostie-Goulet, Eugénie et Jean-Herman Guay. 2013. « La politique positive : un levier pour susciter l’intérêt envers la politique chez les jeunes », *Politique et sociétés*, 32(2): 67-88.
- Milner, Henry. « La connaissance politique et la participation politique chez les jeunes Américains, Canadiens et Québécois ». 2008. *Chaire de recherche du Canada en études électorales*, Université de Montréal.

COURS 6 : LA DEMOCRATISATION PAR LES JEUNES**MARDI 3 OCTOBRE**

- Socialisation politique des jeunes
- Intérêts et préférences politiques

LECTURES :

- Fournier, Bernard et Geoffrey Grandjean. 2013. "Socialisation et intérêts politiques: nouvelles contributions empiriques". *Politique et Société* 32(2): 3-9.
- Qribi, Abdelhak. 2010. "Socialisation et identité. L’apport de Berger et Luckman à travers «la construction sociale de la réalité»". *Bulletin de psychologie* 2(506): 133-139

COURS 7 : LA DEMOCRATISATION PAR LES JEUNES (SUITE)**MARDI 10 OCTOBRE**

- Les différentes influences
- Réseaux sociaux, attachement, cynisme

LECTURES :

- Bargel, Lucie. 2005. "La socialisation politique sexuée: apprentissage des pratiques politiques et normes de genre chez les jeunes militant·e·s". *Nouvelles questions féministes* 24(3): 36-49.
- Barrett, Martyn. 2017. " L'engagement civique et la participation des jeunes et la citoyenneté mondiale". *Chronique de l'ONU*. Disponible en ligne : <https://www.un.org/fr/chronicle/article/lengagement-civique-et-politique-des-jeunes-et-la-citoyennete-mondiale>

COURS 8 : LA PRESENCE DES JEUNES EN POLITIQUE**MARDI 17 OCTOBRE**

- Les partis politiques
- Histoire, rôle et utilité des jeunes dans les partis politiques

LECTURES :

- Cross, William and Lisa Young. 2008. "Activism Among Young Party Members: The Case of the Canadian Liberal Party". *Journal of Elections, Public Opinion and Parties*, 18(3), p.257-281.
- Montigny, Éric. 2010. "Le déclin du militantisme dans les partis". *Bulletin d'histoire politique*, 19(1): 89-96.
- Pelletier, Réjean et David Guérin. 2000. "Nouveaux mouvements sociaux et partis politiques au Québec: un défi organisationnel?" *Politique et Société*, 19 (1): 135-161.

COURS 9 : PAS DE COURS – SEMAINE DE LECTURE**MARDI 24 OCTOBRE****COURS 10 : PARTICIPATION ELECTORALE****MARDI 31 OCTOBRE**

- Qu'est-ce que la participation électorale ?
- La spécificité des niveaux de gouvernement

LECTURES :

- Dupuis-Déri, Francis. 2009. "L'abstention: nouveau péché capital". *Liberté* 50(4): 104-115.
- Mayer, Nonna et Daniel Boy. 1993. "Les « variables lourdes » en sociologie électorale. État des controverses". *Enquête* 5, mise en ligne le 15 juillet 2013: 109-122. Disponible en ligne : <https://journals.openedition.org/enquete/1133#tocto1n3>

COURS 11 : PARTICIPATION ELECTORALE (SUITE)**MARDI 7 NOVEMBRE**

- Des jeunes qui ne votent pas ?
- Utilité et importance du vote à l'échelle municipale et différence avec les autres échelles de gouvernement

LECTURES :

- Breux, Sandra et Salomé Vallette. 2020. « Voter à l'échelle municipale au Québec : significations et portée chez certains jeunes électeurs ». *Revue Jeunes et Société* 5(1): 50-70
- Vallette, Salomé. 2021. « Importance of Voting at the Municipal Level: The Seniors' Voices ». *Frontiers in Political Science*. 3: 1-12. Disponible en ligne : <https://www.frontiersin.org/articles/10.3389/fpos.2021.737315/full#h11>

COURS 12 : COLLOQUE *LES JEUNES ET LA POLITIQUE***MERCREDI 15 NOVEMBRE**

* 15 novembre : Date limite d'abandon des cours avec frais

COURS 13 : ENGAGEMENT POLITIQUE DES JEUNES**MARDI 21 NOVEMBRE**

- Types d'engagement chez les jeunes
- Valeurs et importance
- Non-engagement et désengagement
- Éducation civique
- Vote obligatoire

LECTURES :

- Quéniart, Anne. 2018. « Le sens des processus d'engagement hors du champ politique chez les jeunes ». *Revue Jeunes et Société* 3(2): 58-75.
- Gauthier, Madeleine. 2016. *Les jeunes et l'action politique: problème conceptuel, question de perception, effet générationnelle ou effet conjoncturel?*. DANS Nicole Gallant et Stéphanie Garneau (dir.), « Les jeunes et l'action politique. Participation, contestation, résistance ». Presses de l'Université Laval. P.13-41.

COURS 14 : LES ENJEUX POLITIQUES ET LES JEUNES**MARDI 28 NOVEMBRE**

- Mouvements sociaux
- Revendication politique
- L'environnement
- La diversité et l'inclusion

LECTURES :

- Pleyers, Geoffrey. 2004. « Des black blocks aux alter-activistes : pôles et formes d'engagement des jeunes altermondialistes ». *Lien social et Politiques* (51) : 123-134.
- Rock-Picard, Tania et Véronik Picard. 29 janvier 2021. « L'art d'utiliser les réseaux sociaux pour partager les réalités autochtones ». *Radio-Canada*. Disponible en ligne : <https://ici.radio-canada.ca/recit-numerique/1650/influenceurs-internet-autochtones-tiktok>

**COURS 15 : COURS DE REVISION
MARDI 5 DECEMBRE**

**COURS 16 : EXAMEN FINAL
MARDI 12 DECEMBRE**

REMARQUES GENERALES

QUALITÉ DU FRANÇAIS

Pour les examens en classe, même s'il n'y a aucune pénalité pour la qualité du français, il faut cependant y faire attention afin de faciliter la compréhension et la clarté du propos. Pour les examens maison, les exposés oraux et les travaux, la pénalité s'applique jusqu'à -15 % de la note du travail.

RETARD ET ABSENCE À UN ÉVÉNEMENT D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

Tout retard non justifié sera pénalisé de -5 % par jour de retard (incluant les samedis et dimanches) par évaluation. Des problèmes de santé, le décès d'un proche et des motifs parentaux sont les seules justifications acceptables pour le retard ou l'absence à un événement d'évaluation des apprentissages. Une attestation officielle sera exigée.

GUIDE DU TRAVAIL ÉCRIT

Les travaux devront respecter le [guide de présentation des travaux du département](#)

REMISE

Attention – remise des travaux : Les étudiantes et étudiants doivent remettre leurs travaux sur la page Moodle du cours, aux espaces prévus à cet effet.

PLAGIAT ET INTÉGRITÉ INTELLECTUELLE

Vous trouverez ci-après un document informatif préparé par le groupe de travail sur l'intégrité académique de

l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du *Règlement des études*, plus particulièrement la section 9 portant sur les règles relatives à la discipline, que vous trouverez sur le site Internet du bureau du registraire : <https://www.usherbrooke.ca/registraire/droits-et-responsabilites/reglement-des-etudes/>.

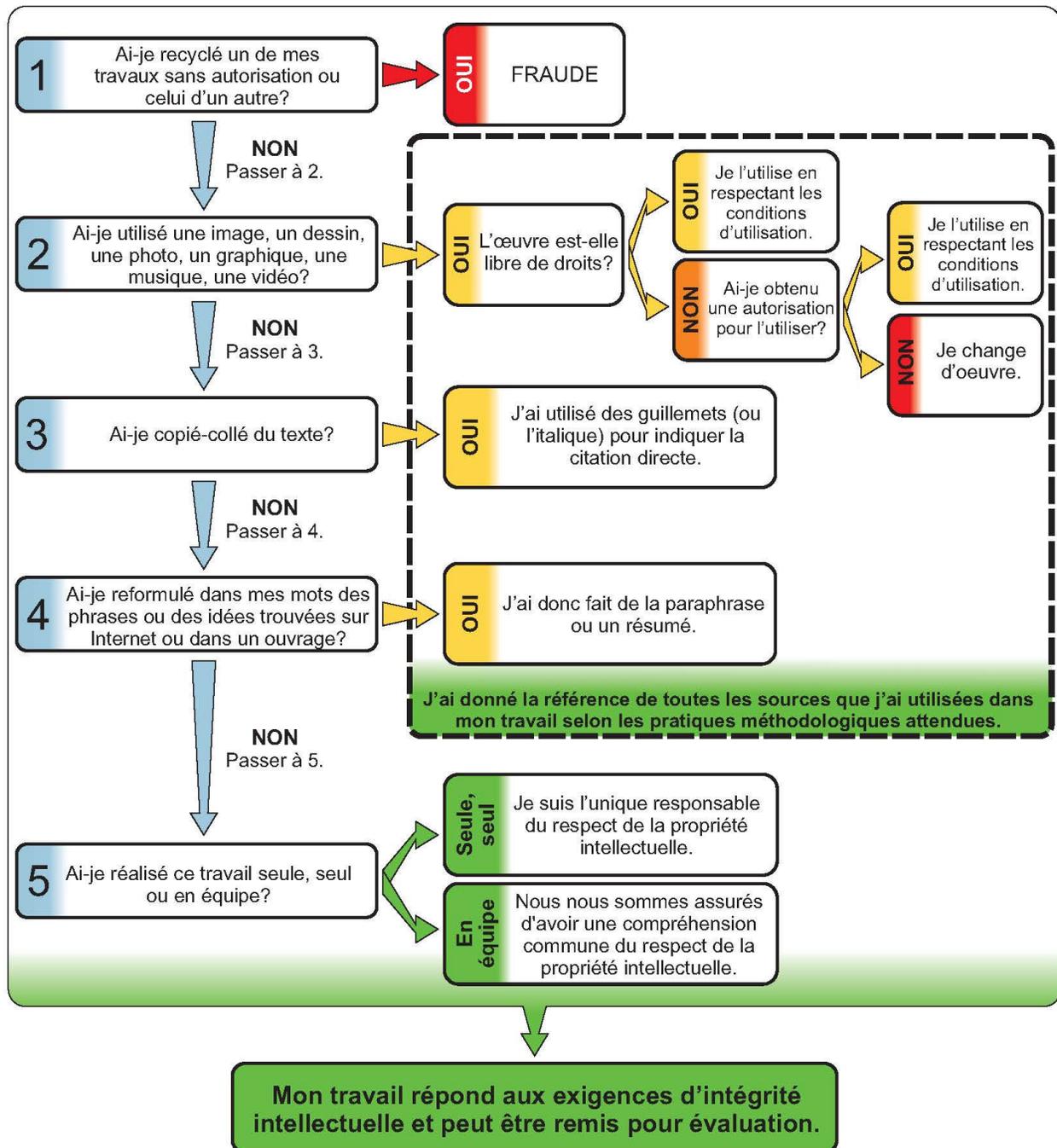
Vous êtes également invités à visiter la page Internet portant sur l'Intégrité intellectuelle : [Intégrité intellectuelle – Étudiants - Université de Sherbrooke \(usherbrooke.ca\)](#) et à participer au Quiz antiplagiat : [Anti-plagiat - Service de soutien à la formation - Université de Sherbrooke \(usherbrooke.ca\)](#).

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manœuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire. [Visionner la vidéo « Copier/coller/citer »](#)

Mon travail est-il prêt à être remis?

5 questions essentielles pour m'assurer du respect de l'intégrité intellectuelle de mon travail*

* Adaptation par Karine Lemieux (Faculté des sciences) et Sonia Morin (Service de soutien à la formation) d'un outil développé par le Service de développement pédagogique, des programmes et de la recherche du Cégep Marie-Victorin, 2017.



L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées. À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

Extrait du Règlement des études (Règlement 2575-009)

9.4.1 DÉLITS RELATIFS AUX ÉTUDES

Un délit relatif aux études désigne tout acte trompeur ou toute tentative de commettre un tel acte, quant au rendement scolaire ou à une exigence relative à une activité pédagogique, à un programme d'études, à un parcours libre au sens de l'article 1.1 – *Définitions* du présent règlement ou à un milieu dans lequel une personne intervient dans le cadre de ses études, incluant un milieu de stage.

Sont notamment considérés comme un délit relatif aux études les faits suivants :

- a) commettre un plagiat, soit faire passer ou tenter de faire passer pour sien, dans une production évaluée, le travail d'une autre personne ou des passages ou idées tirés de l'œuvre d'autrui (ce qui inclut notamment le fait de ne pas indiquer la source d'une production, d'un passage ou d'une idée tirée de l'œuvre d'autrui);
 - b) commettre un autoplagiat, soit soumettre, sans autorisation préalable, une même production, en tout ou en partie, à plus d'une activité pédagogique ou dans une même activité pédagogique (notamment en cas de reprise);
 - c) usurper l'identité d'une autre personne ou procéder à une substitution de personne lors d'une production évaluée ou de toute autre prestation obligatoire;
 - d) fournir ou obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour une production faisant l'objet d'une évaluation;
 - e) obtenir par vol ou toute autre manœuvre frauduleuse, posséder ou utiliser du matériel de toute forme (incluant le numérique) non autorisé avant ou pendant une production faisant l'objet d'une évaluation;
 - f) copier, contrefaire ou falsifier un document pour l'évaluation d'une activité pédagogique;
- [...]

Par plagiat, on entend notamment :

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets;
- reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire;
- utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources;
- résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source;
- traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets ;
- utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord);
- acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien;
- utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplagiat).

Autrement dit : mentionnez vos sources